



Jours travaillés non payé

Par Tsoba

Bonjour, j'ai travaillé en intérim au mois de décembre 2022, ils ont eu un soucis technique qui a engendré un retard de paiement mais également un retard de fiche de paie. Resultat nous somme le 30 janvier je n'ai reçu ni salaire ni fiche de paie, lors de ma déclaration pôle emploi du mois de janvier ils m'ont demandé si j'ai travaillé, j'ai tout naturellement dit oui et j'ai mis les heures effectués, même si je n'avais pas encore de fiche de paie. Pôle emploie refuse de me payer entièrement tant que ma fiche de paie ne leur aie pas parvenue, j'ai besoin de mon argent cela va faire 1 mois que j'attend maintenant et qu'ils me font tourner en bourrique. J'ai un fils, j'ai des charges également, à cause d'eux je n'ai ni perçu mon salaire mais cela engendre un soucis autour de mes finances, ils m'ont dit qu'ils allaient me payer et m'envoyer ma fiche de paye il y a déjà plusieurs semaines de cela. J'ai besoin de savoir que puis-je faire pour le préjudice moral qui m'est apporté ? Je suis en état de stress je ne sais pas comment je vais payer mon loyer mes charges et surtout comment je vais pouvoir m'occuper de mon fils. J'avais pensé à saisir les prud'hommes mais je ne sais pas trop je ne m'y connais pas quelqu'un peut m'éclairer s'il vous plaît ?